CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E151883** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE 24/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2013

Raison sociale : BOISERIE CHARUEL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/07/2023

Capital : 4 000

4 RUE DE CHAMARANDE
HAMEAU DE GILLEVOISIN
91510 JANVILLE-SUR-JUINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 2013B02756

Siret : 795 208 875 00018

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2129739

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 191310666 K 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 191310666 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2025

Téléphone : 06 12 50 23 25 **Fax :**

Portable : 06 12 50 23 25

Responsabilité légale :
CHARUEL MARC JEAN-PIERRE GERARD GÉRANT

Site Internet :

E-mail : cm.charuel@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 186 231 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	3	12/12/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	14/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	12/12/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/02/2026 16:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E151883** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE **24/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2013
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/07/2023
Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 2013B02756

Siret : **795 208 875 00018**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2129739
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 191310666 K 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 191310666 K 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2025

Raison sociale : **BOISERIE CHARUEL**

4 RUE DE CHAMARANDE
HAMEAU DE GILLEVOISIN
91510 JANVILLE-SUR-JUINE

Téléphone : 06 12 50 23 25 **Fax :**
Portable : 06 12 50 23 25

Site Internet :
E-mail : cm.charuel@orange.fr

Responsabilité légale :
CHARUEL MARC JEAN-PIERRE GERARD GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	12/12/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	14/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/02/2026 16:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.